

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 18 avril 2017 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. FARY Jean-François, M. BESSON Nicolas, Mme BINET Marilyn, M. VALLON Jérôme, M. LOINTIER Jean-Michel.

Absents : Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie, M. MARQUES Adelino (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), M. ANASTACIO José (qui a donné procuration à M. PAULET), Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET).

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu de la séance du 21 mars 2017 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR L'ANNEE 2017

Le conseil à l'unanimité des membres présents, a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et de fixer les taux comme suit :

- Taxe d'habitation	13.67 %
- Taxe foncière bâtie	17.78 %
- Taxe foncière non bâtie	68.89 %

2. BUDGET PRIMITIF 2017

- Budget principal

Budget de fonctionnement : Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 691 341.54 €.

Budget d'investissement : Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 779 514.98 €.

- Budget assainissement

Budget de fonctionnement : Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 54 585.12 €.

Budget d'investissement : Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 158 116.15 €

3. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU PUY DE DOME

Compte tenu du nouveau paysage administratif lié à la fusion des communautés de communes, le Conseil a approuvé la modification des statuts du SIEG, les communes gardant une représentativité.

4. MODIFICATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMETN ANNEE 2017 : PART FIXE

Pour faire face aux impératifs budgétaires, le Conseil décide de porter la part fixe de la redevance d'assainissement de 5 € à 25 €.

5. LOCATION BATIMENT COMMUNAL A M. DEFONTAINE

Le Maire indique que M. VERDAVINE (ABC loisirs) souhaite résilier son bail le plus tôt possible car il cesse son activité. M. DEFONTAINE souhaiterait reprendre le bail à compter du 1er mai 2017 jusqu'au 31 décembre 2017. Le Conseil donne son accord. Le montant du loyer est fixé à 450 € par mois.

6. VŒU POUR LE MAINTIEN D'UN COMMERCE TABAC PRESSE EPICERIE SUR LA COMMUNE

Le Conseil émet le vœu que, suite à la reprise d'un fonds de commerce, l'activité tabac presse épicerie soit maintenue.

7. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL POUR BESOINS OCCASIONNELS

Le Conseil décide de créer un poste d'adjoint technique territorial non titulaire pour besoins occasionnels pour une durée d'un mois.

8. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire indique que les futurs acquéreurs d'un bâtiment communal situé carreau de la Mine ont confirmé leur intention. La vente devrait avoir lieu en Juillet 2017.

Il indique que, compte tenu du faible nombre de pompiers, la caserne de Charbonnier devrait prochainement fermée.

Il fait le point sur la rencontre avec l'OPHIS concernant le projet sur la maison MANGEMATIN qui prévoit 2 appartement dans la maison existante et la construction d'appartements neufs pour personnes âgées afin de créer un lien intergénérationnel.

La responsable du C.C.A.S. informe les élus d'une action en direction des enfants qui vont prochainement entrer en 6ème. Tous les enfants se verront attribuer un bon d'achat devant servir aux fournitures scolaires.